



Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 11 juin 2009
Compte rendu affiché le : 16 JUIN 2009
Date de la convocation : 29 mai 2009

Nombre de délégués : 31	Nombre de délégués concernés : 31
En exercice : 31	En exercice : 31
Présents : 21	Présents : 21
Votants : 21	Votants : 21

Présents:CCPSG : Mrs Charbonnier JY, Besset C, , Vocanson E, Gros R, Louat R
CCFL : Mrs Rousset L, Berthet C, Gonon P, Montagnon M, Séon M, Bruyas J F
SIAHL: Mrs, Villard P, Lhopital J L, Mme Larue M F
SEM : Guyot P

Autres communes: Mrs Thizy G, Reynard R, Piot M, Bouchut O, Mme Grange M,
Secrétaire de séance : Mr Berthet C

Excusés : Mrs Boudier J P, Moralès P, Lornage F, Bruyas J M, Vincent G, Blancherd B

N°191 Objet : Marché complémentaire de travaux

Monsieur le Président explique qu'en mai 2008 le syndicat a signé un marché à bon de commande avec l'entreprise TPCF, qui stipulait que le montant maximum des travaux ne devait pas dépasser 120 000 € HT.

Le marché à bon de commande était sur une durée d'un an reconductible trois fois.
Ce marché a été renouvelé en date du 18 mai 2009 pour une période d'un an.

Suite à la crue du 2 novembre 2008, de nombreux travaux d'urgence ont été réalisés sur l'ensemble du bassin versant de la Coise et du Furan sur le territoire du SIMA. Ces travaux n'avaient pas été programmés et à ce jour le montant des travaux engagés va atteindre le montant maximum du marché initial.

Monsieur le Président propose de signer un marché complémentaire avec TPCF afin de pouvoir continuer rapidement les travaux sur les cours d'eau. Le montant maximum du marché complémentaire pourrait s'élever à 60 000 € soit 50% du marché initial.

Où cet exposé, les membres du comité syndical autorisent le Président à signer un marché complémentaire avec l'entreprise TPCF sur lequel le montant maximum est de 60 000€ .

Ont signé au registre tous les membres présents
Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier

Le 12 Juin 2009

Le Président
J Y Charbonnier